

« FAIS SORTIR MON PEUPLE » (Ex 3,10)



LETTRE PASTORALE DES ÉVÊQUES DE CENTRAFRIQUE À L'OCCASION DES ÉLECTIONS COUPLÉES

1. Chers sœurs et frères, et vous tous, femmes et hommes de bonne volonté, « Dieu est Amour » (1 Jn 4,16). N'étant pas un « Dieu de désordre », il a créé le monde pour être un séjour de paix (1 Co 14,22). Son Fils Jésus-Christ, Prince de la paix, a demandé à ses disciples d'être des « artisans de paix » : « En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit sur cette maison » (Lc 10,5). Malheureusement, comme nous l'avons relevé dans notre message du 26 juillet 2020, « ...Notre pays a presque toujours vécu au bord du gouffre sans vraiment connaître la paix »¹.

2. Au lendemain de la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République Centrafricaine marquée par une grande parade militaire, résonne encore la question que Barthélémy BOGANDA a posée au Chef de Région dans sa lettre du 27 novembre 1950 : « ...Que nous reste-t-il à faire » ?²

¹ CECA, « *Je ne peux à moi seul, porter le poids de ce peuple* » (Nb 11,14), Juillet 2020, 1.

² Barthélémy BOGANDA in Jean-Dominique PENEL, *Barthélémy BOGANDA, Ecrits et Discours, 1946-1951 : la lutte décisive*, Paris, L'Harmattan 1995, 298.

3. Aujourd'hui, les grands chantiers auxquels nous faisons face sont immenses : la promotion humaine, la consolidation des institutions de l'Etat, la mise en œuvre du programme du Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR), l'opérationnalisation de la Commission Vérité-Justice-Réparation-Réconciliation (CVJRR), la mise en valeur et la gestion rationnelle des ressources naturelles, le renforcement de la coopération internationale. Toutefois, dans l'immédiat, le chantier qui nous interpelle et qui nécessite notre engagement est le processus électoral. Que faisons-nous pour que ce processus soit libre, crédible, transparent, apaisé et accepté par tous ?

I – SIGNES D'ESPERANCE ET D'INQUIETUDES

A) SIGNES D'ESPERANCE

4. Après le coup de force de mars 2013, notre pays s'est doté d'institutions démocratiques en mars 2016. Par le vote et les élections, le peuple s'est donné une nouvelle Constitution et des autorités légitimes. Les nouvelles autorités ont élaboré un plan de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) dont la mise en œuvre se fait à travers :

- La reconstruction matérielle du pays ;
- La restructuration des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et des Forces Armées Centrafricaines (FACA) ;
- Le redéploiement de l'autorité de l'Etat sur l'étendue du territoire national.

5. Pour sortir du cycle de violences et du désordre, le Gouvernement a signé avec quatorze groupes armés un « Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine » (APPRCA) en février 2019³. Cet Accord est contresigné par deux garants : l'Union Africaine (UA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

6. Nous saluons :

- Les initiatives locales de paix qui débouchent sur des accords ;
- La mise en place des comités locaux de paix ;
- L'établissement de la Cour Pénale Spéciale (CPS) ;
- Le soutien multiforme de la Communauté Internationale...

7. Nous nous réjouissons de l'autorité de l'État qui se déploie à l'intérieur du pays en dépit des résistances observées dans certaines localités. La condamnation de certains bourreaux lors de la session criminelle indique que nous pouvons faire confiance en notre système judiciaire.

8. Nous voulons redevenir un Etat normal avec des institutions fortes et compétentes. La Cour Constitutionnelle (CC) l'a récemment manifesté par une interprétation courageuse et objective du droit dans l'avis qu'elle a donné sur

³ *Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine*, Bangui, février 2019.

l'organisation des prochaines élections. Dans la même perspective, l'Autorité Nationale des Élections (ANE) déploie des efforts pour assumer ses responsabilités dans l'impartialité. Par ailleurs nous saluons l'adoption par l'Assemblée Nationale de la Loi organique portant composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale des Élections qui a été récemment promulguée par le Chef de l'Etat. Ces dispositions permettent de combler le vacuum et de créer un climat serein pour les prochaines élections.

B) SIGNES D'INQUIETUDES

9. Chers sœurs et frères, sur le plan politique, nous nous interrogeons sur l'efficacité des institutions républicaines dans la reconstruction de notre pays. Nous constatons avec amertume que 70% voire 80% de notre pays est encore occupé par des groupes armés dont certains des plus farouches leaders sont des mercenaires. Ils sont impliqués dans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes environnementaux et des pillages à grande échelle de nos ressources minières. Au regard de l'article 5 des dispositions de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine, **les groupes armés se sont engagés à « renoncer au recours aux armes et à la violence pour faire valoir toute forme de revendication », « procéder...à la dissolution intégrale des groupes armés... », « mettre immédiatement fin à toutes formes de recrutement dans les groupes armés y compris d'enfants et d'étrangers »**. Mais la situation sur le terrain est loin d'être le cas. Les groupes armés continuent à endeuiller notre pays. Ils ont commis des crimes de sang sur des innocents à Bocaranga, Bohong, Bozoum, Besson, Bouar, Birao, Ndélé, Bria, Lemouna, Koudjili... Ils oppriment les populations par des exactions multiformes. Certains renforcent leur position. Ils recrutent de nouveaux combattants. Ils s'approvisionnent en armements et en munitions. Ils mettent en circulation de nouveaux véhicules flambons neufs. N'auraient-ils pas encore renoncé au projet de partition de notre pays ? Chercheraient-ils à perturber le processus électoral en cours ?

10. Les nouvelles agitations des 3 R et les tentatives de l'UPC de renforcer ses positions à l'est du pays vont à l'encontre de la recherche de la paix. La signature d'une entente entre l'UPC et les 3 R invite à redoubler de vigilance, de réactivité et de fermeté pour éviter toute surprise quant à la partition du pays.

11. Les seigneurs de guerre tirent profit de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine. Ils jouissent en conséquence de tous les privilèges, en particulier la pleine liberté de mouvement et l'impunité malgré la poursuite discontinuée des exactions sur le terrain. L'accès aux autorités leur est garanti. Ils se plaisent dans le business de la guerre, érigé en modèle économique du sang humain. Sûrs de la protection de leurs parrains, ils soutiennent, organisent, installent et enracinent partout dans le pays la transhumance armée et tiennent une administration parallèle. Ils s'opposent à la restauration effective de l'autorité de l'État par les conquêtes de nouvelles

localités et les attaques armées contre les institutions de l'État. Cette technique n'est rien d'autre qu'une cynique stratégie de colonisation des terres au détriment des populations évincées de leurs biens et contraintes aux déplacements forcés et dont les droits sont impunément bafoués. Cette stratégie cacherait-elle un plan de purification des autochtones en lieu et place de la transhumance armée ? Comment expliquer la venue massive des éleveurs dans les localités de Bambouti, Obo, Zémio ?

12. La situation sécuritaire globale du pays reste bien préoccupante. Beaucoup d'armes sont en circulation et le processus du DDRR tarde à véritablement prendre son envol. L'impunité accumulée ne présage d'aucune sécurité immédiate pour la population livrée à la merci des crimes humains de tous genres.

13. La démocratie se veut la gestion rigoureuse des libertés individuelles dans la discipline et l'égalité devant la loi. Toutefois, nous regrettons la persistance des actes d'incivisme, de justice populaire à l'égard des personnes accusées de sorcellerie et d'impunité vis-à-vis des grands criminels. Où allons-nous alors ? Quelle société avons-nous choisi pour nos enfants et notre futur ?

14. La fonction de l'Etat ne semble pas encore tenir compte du principe de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Ce principe devrait garantir la pérennité, l'efficacité et le suivi du service administratif. Or, les élections deviennent un prétexte pour remplacer les véritables commis de l'Etat. Les nominations se font par affinité politique au détriment de l'Etat. Et beaucoup de choses se passent comme si l'intérêt individuel de certains privilégiés est plus important que l'intérêt de la nation. Que ferons-nous pour créer les conditions propices à l'établissement d'institutions fortes et à l'émergence des cadres compétents, capables de les porter ?

15. Depuis l'avènement des rebellions armées avec leur panoplie d'innombrables accords politiques, l'Administration est devenue un terrain d'embauche pour des combattants illégaux. L'État, ainsi privé d'une administration de mission au service de l'intérêt général, n'est plus totalement en mesure de bâtir des politiques publiques profitables à la population. Il survit grâce à la solidarité internationale ou à un endettement chronique qui entretient la spirale de la très grande pauvreté.

16. Nous saluons l'appui financier de la Communauté Internationale au budget de fonctionnement de l'Etat. Cependant, aucun pays ne peut vivre à long terme dans cette dynamique de dépendance. Des concessions sont gracieusement offertes à des sociétés étrangères depuis Bangui. Les cahiers de charge ne sont jamais respectés (construction d'infrastructures routières, écoles, centres de santé...) et le pays continue à croupir dans la pauvreté. À qui profitent alors les richesses du pays ?

17. Quelle évaluation pouvons-nous faire du rôle de l'opposition démocratique ? Cette dernière se consacre-t-elle uniquement à combattre le Gouvernement ? L'opposition ne devrait-elle pas aussi faire des propositions

constructives pour le relèvement du pays ? A quoi servent réellement les innombrables partis politiques en République Centrafricaine ? La question de la paix et de la sécurité nationale concerne-t-elle seulement le Gouvernement ? Comment collaborer plus efficacement pour des questions d'intérêts communs ?

18. Sur le plan social, le peuple est habité par des attentes déçues. Les mêmes méfaits persistent : ethnicisme, tribalisme, régionalisme, clanisme, corruption, népotisme, clientélisme, détournement, bradage des biens publics ou privés appartenant aux appauvris de la guerre, déplacés, réfugiés, veuves et orphelins... Les victimes désenchantent. Le secteur de l'éducation ne bénéficie pas de tous les appuis nécessaires pour une meilleure préparation de la jeunesse. Avons-nous vraiment le souci de former des cadres compétents, crédibles et dévoués pour l'avenir ? Le pays est-il résolument engagé sur la voie du développement intégral ?

19. Quand on parcourt la République Centrafricaine, il est terrifiant de rencontrer des villages entiers contraints à l'abandon par leurs populations ou incendiés par des criminels impunis. L'état d'insécurité rend des milliers de maisons inhabitables. Des familles préfèrent vivre en exil ou rester sur des sites des déplacés qui sont parfois situés à une centaine de mètres de chez eux. Les victimes attendent désespérément d'être rétablies dans leurs droits. A quand les réparations maintes fois promises ? Que dire à ces jeunes qui risquent de passer toute leur jeunesse dans des sites de déplacés dans leur propre pays ? A quand la réparation des crimes ? Quels leaders pourront sortir le peuple centrafricain de l'oppression, de la misère, de l'ignorance ?

II – MOÏSE, PROTOTYPE DU VRAI LEADER

20. Moïse est né dans un pays qui était hostile au peuple hébreu. Dès sa naissance, il était condamné à mort par le régime oppressif de Pharaon. Mais il a été sauvé des eaux par la fille de ce dernier qui a désobéi à l'ordre cruel de son père et pris en charge l'éducation de cet enfant hébreu (Ex 2,1-22). Ayant grandi, Moïse devint berger du petit troupeau de son beau-père Jéthro. Mais Dieu l'a élu berger de son peuple, « instrument de son action libératrice fondamentale »⁴, agent de justice et de délivrance.

A – La mission de Moïse

21. La mission de Moïse consiste à faire sortir les fils d'Israël d'Égypte et à les mener vers la terre promise au nom de Dieu. Cette mission a un caractère social, politique et religieux : confronter Pharaon et libérer les hébreux de sa domination pour le service de Dieu (Ex 3,12c). En annonçant à Moïse la mission qu'il lui confie, Dieu met devant lui le passé, le présent et l'avenir.

22. Le **passé** se déploie dans la présentation de Dieu à Moïse quand il annonce : « Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob » (Ex 3,6). Dieu révèle ainsi à Moïse sa vraie **identité** d'hébreu par naissance pour qu'il s'identifie à son peuple en détresse. Il souligne par ailleurs la foi des ancêtres et sa fidélité aux promesses et à l'alliance qu'il a conclue avec eux.

23. La sollicitude de Dieu vis-à-vis de son peuple renvoie au **présent**. Dieu dit : « " J'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs ; oui, je connais ses angoisses... Je suis descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et le faire monter de cette terre...vers une terre qui ruisselle de lait et de miel... " » (Ex 3,7-9). Dieu s'intègre à l'histoire douloureuse des fils d'Israël. Il ressent en lui-même leurs détresses. Sachant qu'Israël ne peut pas sortir tout seul de cette situation d'oppression, il s'engage à réaliser son plan de salut permanent en leur faveur.

24. L'annonce des événements que réalisera Moïse au nom de Dieu évoque **l'avenir** : « Va, maintenant ; je t'envoie vers le Pharaon, fais sortir d'Égypte mon peuple, les fils d'Israël... Quand tu feras sortir le peuple d'Égypte, vous servirez Dieu sur cette montagne » (Ex 3,10). Le Dieu libérateur prend donc partie pour les victimes, les derniers, les opprimés. Il intervient d'abord dans l'histoire des hommes pour délivrer, sauver, libérer.

B – Les principales objections de Moïse

25. La mission que Dieu confie à Moïse est compliquée, délicate et dangereuse. Elle semble à Moïse impossible à réaliser. Face à ce dilemme, Moïse exprime ses inquiétudes.

26. La première objection de **Moïse porte sur lui-même**. Conscient des défis liés à l'œuvre de libération et doutant de ses propres capacités, Moïse dit : « **Qui**

⁴ Walther ZIMMERLI, *Esquisse d'une théologie de l'Ancien Testament* (Lectio Divina, Cerf – Fides, Paris 1990², 91.

suis-je pour aller trouver Pharaon ? Et que dirai-je aux fils d'Israël ? » (Ex 3,11).

27. La deuxième objection **porte sur Dieu**. « Moïse dit à Dieu : " Voici, je vais trouver les Israélites et je leur dis : "Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. " Mais s'ils me disent : "Quel est son nom ?", que leur dirai-je ? " » (Ex 3,13).

28. La troisième objection porte sur les **autres**. « Moïse reprit la parole et dit " Et s'ils ne me croient pas et n'écoutent pas ma voix, mais me disent : Yahvé ne t'est pas apparu" » (Ex 4,1).

C – Les sept secrets du succès de Moïse

29. En dépit de ses objections, Moïse a su négocier et obtenir le départ des fils d'Israël de la terre de servitude. Quels sont les secrets de son succès ?

30. **La présence de Dieu (Ex 3,12 ; 4,12.15)** : Le premier secret du succès de Moïse est la présence de Dieu (Ex 33,11) qui le rassure en ces termes : « **Je serai avec toi** » (Ex 3,12a). La présence de Dieu est source de victoire de ses serviteurs et de défaite de ses ennemis⁵. Il n'y a personne comme le Seigneur sur toute la terre (Ex 9,14.16). Dieu donne la capacité de parler (Ex 4,10), la force, le courage et la sagesse d'agir en leader responsable (Ex 4,12.15).

31. **L'obéissance à Dieu** : Moïse est le premier à qui Dieu a révélé son nom personnel (Ex 3,13-15). Moïse croit en Yahvé, l'appelle « mon Seigneur » et se considère son serviteur (Ex 4,10). En toute humilité, il accepte de se laisser guider par la volonté de salut de Dieu. Il transmet fidèlement ses ordres au roi et aux fils d'Israël.

32. **Le pouvoir de faire des miracles (Ex 4,1-9)** : En envoyant Moïse, Dieu l'a investi du pouvoir de faire des miracles. Ce pouvoir lui a permis de convaincre ceux qui doutaient de son autorité et hésitaient à lui faire confiance. Avec cette puissance, Moïse a su opérer des prodiges avec son bâton, sa main et les éléments de la nature tel que l'eau (Cf. Ex 4,1-9). Il a mis à contribution ce pouvoir dans les différentes phases de la libération du peuple. Mais son vrai pouvoir est la proclamation de la parole de Dieu (Cf. Dt 13,2-4).

33. **La collaboration avec les anciens, Aaron et Josué (Ex 3,10.18 ; 4,14-16)** : Vu l'ampleur de sa mission, Moïse a accepté de collaborer avec les anciens, Aaron et Josué. En tant que leaders traditionnels tribaux, les anciens jouissaient de la reconnaissance du peuple. Ils subissaient les mêmes humiliations que le peuple. Ils ont aussi besoin d'être libérés. Ils ont soutenu les actions de Moïse⁶.

34. Aaron, le lévite (prêtre), est désigné par Dieu comme interprète et porte-parole de Moïse. Comme ce dernier, il est inspiré et guidé par Dieu (Ex 4,15). La présence d'Aaron souligne la nécessité du culte comme lieu de transmission de la Parole de Dieu. Sans Moïse, Aaron n'a rien à dire. Sans Aaron, Moïse ne peut pas être compris (Ex 7,1).

⁵ Cf. Gn 26,24 ; Jos 1,5.9 ; Jr 1,8.

⁶ Ex 3,10.18 ; Nb 3,16.18 ; 4,29 ; 21,21 ; 17,1.5-6 ; 18,12 ; 19,7 ; 24,1.9-11.

35. Josué est le chef d'Israël à la conquête de la terre promise (Jos 1,1ss). Avec le secours de Dieu, il achève l'œuvre commencée par Moïse en agissant comme « chef d'armée », « mandataire du Seigneur », « aviseur du peuple pour suivre exactement les ordres du Seigneur (Jos 23-24) »⁷. Moïse lui a transmis une part de son autorité en lui imposant les mains en présence du prêtre Eléazar dans la Tente de la rencontre (Nb 27,12-23 ; Dt 3,21-22).

36. **Le bâton de Dieu (Ex 4,17)** : Au début de sa mission, Moïse a reçu le bâton de Dieu. Certes, en tant que berger, il avait déjà un bâton (Ex 4,2). Mais le bâton de Dieu est le signe de l'autorité reçue de Dieu⁸. C'est le symbole de la présence de Dieu sur qui Moïse s'appuie. Aussi, le bâton est l'extension de la main de Dieu, c'est-à-dire, de sa puissance. Avec ce bâton, Moïse parle et agit au nom de Dieu à des moments décisifs⁹.

37. **L'Esprit de leadership** : Moïse est un leader charismatique. Mais il n'a pas le monopole de l'Esprit de Dieu. L'Esprit est la force active de Dieu qui pousse les eaux en arrière et le monde vers la vie. L'intervention de Dieu par son Esprit abolit l'esclavage et élimine le chaos. Par son souffle et à travers ses serviteurs, Dieu livre la bataille contre la mort, en faveur du bien-être de l'humanité... (Ex 15,9-10). L'action de l'Esprit est visible non seulement dans les actes puissants de libération, mais aussi dans l'œuvre artistique qui favorise l'émergence d'un monde nouveau qui se rassemble autour de la sainteté de Dieu (Ex 31,3). En recevant une portion de l'Esprit de Moïse, les soixante-dix anciens-conseillers aident Moïse dans le gouvernement du peuple, l'administration de la justice, le jugement des cas, la dispensation de la sécurité politique et économique (Nb 11,1-3.10-15).

38. **Le déploiement d'une « main forte » (Ex 3,19-20)** : Dans son dialogue avec Moïse Dieu dit : « **Je sais bien que le roi d'Égypte ne vous laissera aller que s'il y est contraint par une main forte** » (Ex 3,19). « La main forte » est une métaphore utilisée pour désigner la force et l'action de Dieu. Elle se déploie dans les dix actes de jugement de Dieu contre Pharaon (Ex 7-11). Ces actes ou prodiges, traditionnellement appelés « plaies », sont des signes qui montrent qui est Dieu et ce qu'il exige de Pharaon pour Israël. Même si le Pharaon a refusé de libérer Israël, après avoir subi dix fléaux, il céda et laissa partir le peuple (Ex 5,1 ; 6,5-21 ; 7,8-12,26).

39. Tout compte fait, la libération d'Égypte révèle **l'injustice, les inégalités sociales, la misère** de l'homme en tant que **réalités centrafricaines**. Elle met au jour la nécessité de sortir de toute **oppression, domination et esclavage**. Cette libération confirme que le salut est transcendant. Il vient avant toute démarche humaine et en absence de tout mérite particulier. Dieu sauve toujours, délivre les opprimés, combat le mal sous toutes ses formes, libère l'homme du mal. Il intervient par compassion et à travers ses serviteurs.

⁷ Walter ZIMMERLI, *Esquisse d'une théologie de l'Ancien Testament*, 92.

⁸ Cf. Ex 9,22-23, 10,12-13.

⁹ Cf. Ex 4,17.20; 7,15.17.20; 9,23, 10,13, 17,5.

40. L'attitude de Pharaon montre qu'il est toujours difficile d'obtenir par la négociation la cessation d'une situation de violences et d'oppression socio-politique. Les puissants qui oppriment les autres déploient tous les moyens pour protéger leurs intérêts. En Centrafrique, notre seule bonne volonté ne suffira pas pour nous libérer de tous nos oppresseurs. Nous avons besoin d'avoir des leaders charismatiques et d'un appui significatif et efficace de la communauté internationale au nom de l'humanisme universel dans cette partie du monde que Dieu a aussi choisi de sauver par l'ouverture de la Porte sainte du Jubilé de la Miséricorde le 29 novembre 2015 en la cathédrale Notre Dame de l'Immaculée Conception de Bangui.

III – LE RÔLE DES ACTEURS DU PROCESSUS ELECTORAL

41. Chers sœurs et frères, on entend souvent dire que dans tel pays se tiendront des élections apaisées, dans tel autre des élections à haut risque ont eu lieu, dans tel autre encore des élections ont été libres, transparentes et crédibles. Que pouvons-nous dire des échéances électorales qui se projettent dans notre pays ? Seront-elles des élections crédibles et acceptées ou des élections contestées et suivies de scènes de violences ? Y a-t-il à l'heure actuelle un climat de confiance ou de méfiance ? A quels types d'alliances politiques assistons-nous ? Les candidats aux élections présidentielles et législatives sont-ils prêts à signer et à respecter un code de bonne conduite ? Quel type de société vont-ils nous proposer ? Qu'attendons-nous des principales parties prenantes pour avoir un processus électoral crédible et accepté sans contestations violentes ?

A) Le Gouvernement

42. Conscients de la lourde responsabilité que vous avez dans ce processus électoral, nous nous tournons d'abord vers vous et nous vous demandons au nom de Dieu et du peuple centrafricain :

- De respecter les règles du jeu démocratique et éviter l'ingérence des pouvoirs publics ou des représentants de l'Etat tels que les Ministres, Préfets, Sous-Préfets, Maires, Forces de Sécurité Intérieure, Forces Armées Centrafricaines dans le processus électoral ou des partis politiques dans les activités relevant de l'unique compétence de l'Autorité Nationale des Elections ;
- De créer les conditions nécessaires pour l'exercice des droits civiques politiques et une meilleure adhésion de tous les Centrafricains à un processus électoral crédible ;
- De garantir la sécurité de base requise aux différents acteurs y compris les électeurs, les candidats, les chargés d'opérations électorales, les éducateurs d'électeurs, les observateurs électoraux, les agents des partis politiques, les représentants des médias...
- De prévenir, anticiper, circonscrire et résoudre les menaces, les risques ou les actes effectifs de violence pendant le processus électoral ;
- De faciliter l'accès équitable et sans entrave des médias d'Etat à tous les candidats dans une répartition consensuelle et organisée des temps d'antenne ;
- De soutenir l'organisation des élections par l'octroi du financement public ;
- De garantir l'acheminement des matériels électoraux sur toute l'étendue du territoire et dans nos consulats à l'étranger ;

- De ne pas utiliser les ressources de l'Etat de manière abusive pour soutenir une mouvance politique ou un candidat ;
- De continuer à assumer vos prérogatives à tous les niveaux : administration, santé, éducation, sécurité, formation professionnelle, emploi...
- De continuer à mettre en œuvre : l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine, la Réforme du Secteur de Sécurité, la Commission Vérité, Justice, Réparation, Réconciliation, le programme du DDRR.

43. Dans l'ensemble, le rôle de l'Etat, en tant que fondation du pacte social et garant de la bonne gouvernance, devrait être revu par consensus de tous les filles et fils de notre pays. A cette fin, l'administration qui est sa cheville ouvrière devrait privilégier dans ses critères de recrutement la bonne moralité, le sens de service et surtout la compétence.

B) L'Autorité Nationale des Elections

44. Le peuple centrafricain vous fait confiance. Que pouvez-vous alors faire pour garantir la crédibilité du processus électoral :

- Préserver votre indépendance et ne pas céder aux pressions nationales et internationales ;
- Respecter tous les candidats et les électeurs ;
- Mettre en place un mécanisme de prévention de toute fraude électorale ;
- Établir un système solide, transparent et efficace de gestion des résultats pour éviter des tensions ;
- Être sensible aux besoins et préoccupations des partis politiques et des candidats ;
- Traiter les partis politiques, les candidats et les électeurs de manière équitable en évitant toute discrimination et exclusion ;
- Refuser le favoritisme, la corruption et la compromission politique ;
- Établir dès maintenant la meilleure procédure de gestion de la publication des résultats pour éviter toutes contestations ;
- Entretenir un climat favorable au dialogue ouvert avec les parties prenantes ;
- Soigner votre plan de communication pour éviter que les populations se laissent manipuler par les *fake news*.

C) Les partis politiques et les candidats

45. Les partis politiques et les candidats peuvent jouer un rôle positif ou négatif dans le processus électoral. Pour les élections à venir, nous exhortons tous les partis politiques et les candidats à agir de bonne foi, de manière constructive et en forces positives tout au long du processus électoral. Nous souhaitons que vous vous entendiez sur un code de bonne conduite et son

application pour appuyer un processus crédible dans l'intérêt de la stabilité de notre pays.

46. Vous savez bien que le nombre des sièges est limité et que tous les candidats ne pourront pas être élus. Pour multiplier votre chance, présentez au peuple centrafricain votre projet de société en spécifiant clairement ce que vous envisagez faire par rapport aux douze points suivants :

1. L'Unité nationale ;
2. Les groupes armés, la Sécurité et la Paix ;
3. La Bonne Gouvernance et l'organisation de l'administration ;
4. La Réconciliation Nationale ;
5. Le Respect des Droits Humains ;
6. La Justice sociale et la Réparation des victimes ;
7. La Santé ;
8. L'Éducation et la formation professionnelle ;
9. La Coopération sous-régionale, régionale, continentale et internationale (diplomatie bilatérale et multilatérale) ;
10. La lutte contre la pauvreté et le Développement intégral humain.
11. Les infrastructures routières ;
12. La formation d'une armée républicaine.

47. La campagne électorale ne vous offre pas l'occasion d'insulter, ni de menacer vos adversaires politiques, ni de faire pression sur les instances de gouvernance électorale (ANE, Cour Constitutionnelle), ni de faire des promesses irréalisables. Nous encourageons les débats contradictoires pour permettre aux électeurs de mieux connaître vos programmes en vue de se décider en toute connaissance de cause.

48. Pour appuyer un processus crédible :

- Faire confiance aux institutions de la République ;
- S'abstenir de manipuler les électeurs en achetant leur conscience avec des cadeaux périssables ;
- Ne pas pousser les jeunes à des activités violentes ;
- Eviter de publier les résultats avant l'organe approprié pour ne pas semer la confusion ;
- Respecter le verdict des urnes ;
- Utiliser la voie légale pour exprimer vos contestations.

49. Dans le désert, Moïse a fait l'expérience de Dieu et a entendu l'appel à être l'agent d'une libération collective. Quels types de leaders serez-vous ?

D) Les Organisations de la Société Civile

50. Les organisations crédibles et sincères de la société civile n'attendent pas l'avènement des problèmes avant de s'impliquer dans le processus électoral. Vous avez un rôle à jouer tout au long du processus (avant, pendant et après),

pour sauvegarder les principes électoraux : éducation civique des électeurs, médiation, défense des droits des citoyens, identification des irrégularités..

51. Par le passé, certains membres de la société civile, tentés par le gain facile, se sont détournés de leur mission faisant entrave à l'éclatement de la vérité des urnes. Aujourd'hui, mettez de côté vos sympathies idéologiques et vos intérêts personnels. Conduisez-vous avec professionnalisme pour le bien de la nation centrafricaine. Agissez de manière non partisane, mais transparente. En tant qu'éducateurs, insistez sur la non-violence, le respect de l'autre, le dialogue constructif, la dignité de toute personne, la justice, le respect, l'unité, la paix. En tant qu'observateurs, veuillez à renforcer la transparence et la confiance dans les élections.

E) Les Médias nationaux et internationaux

52. La couverture médiatique des élections est fondamentale. Professionnels des médias nationaux et internationaux, vous connaissez les obligations éthiques de votre profession. Votre rôle ne consiste pas à jeter de l'huile sur le feu, ni à attiser les tensions, ni à susciter le doute et la méfiance. Ne cédez pas aux pressions et aux dons multiformes qui visent à faire de vous des griots à la solde des candidats "**bons payeurs**".

53. Dans le fragile contexte de notre pays, soyez conscients de votre responsabilité à informer les populations sur les questions pertinentes et importantes relatives à des élections apaisées. Par vos prises de parole et l'éducation civique, aidez les électeurs à connaître les candidats et leurs programmes et à faire des choix réalistes en toute connaissance de cause.

54. Nous vous exhortons à donner à chaque candidat l'accès aux médias pour faire connaître ses programmes. Vous pouvez appuyer la crédibilité des élections en suivant étroitement le comptage des voix, leur calcul et la publication des résultats tout en relevant en toute objectivité les éventuels réussites et problèmes.

F) Les Partenaires internationaux

55. Vous nous avez soutenus depuis le début de cette crise. Aujourd'hui, Vous connaissez bien la situation dans laquelle se trouve notre pays et les enjeux de ces élections. Toutefois le moment est venu d'entrer dans un vrai partenariat fait de respect mutuel en vue du véritable développement de la République Centrafricaine.

56. Nous apprécions le soutien financier que vous avez accordé au processus électoral. Continuez à soutenir ce processus par la mise à disposition des observateurs crédibles et dignes de confiance. Pour mener à bien votre mission d'observation et renforcer la transparence, soyez neutres, impartiaux, honnêtes et indépendants. Observez les élections en tenant compte de vos engagements internationaux, des accords régionaux et des législations nationales.

57. Nous comptons sur une franche collaboration entre les Forces de Sécurité Intérieure, les Forces Armées Centrafricaines et la MINUSCA pour sécuriser le processus électoral.

G) La Cour Constitutionnelle

58. Vous êtes responsables du règlement des différends électoraux. Ces différends peuvent être la contestation des données factuelles (par exemple, le nombre de voix et de bulletins de vote). Sachez que l'administration de la justice électorale n'est pas une question de sentiment, ni de préférence politique, ni de compromission. Elle repose sur des principes juridiques tels que l'égal accès aux médias pour tous, l'indépendance et l'impartialité des tribunaux, le respect des procédures prévues par la loi (procès équitable), la transparence, le recours efficace.

59. Lors du processus électoral, des différends électoraux peuvent surgir avant les élections, pendant la campagne électorale ou après la proclamation des résultats. Le règlement de ces différends relève de votre compétence. Vous avez la responsabilité d'établir et de préserver le droit à des élections libres, équitables et crédibles. En jouant votre rôle avec compétence, vous empêchez les électeurs de chercher à se faire justice en recourant à des moyens qui conduisent généralement à la violence. Engagez-vous à prendre rapidement des décisions équitables pour corriger les probables erreurs et rétablir la justice dans le respect des procédures prévues.

H) Les groupes armés

69. Depuis décembre 2012, vous tenez le pays en otage. En signant l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine, en février 2019, vous avez accepté de disparaître pour rétablir la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire. Aujourd'hui, satisfaits du *statu quo*, vous faites parfois semblant de désarmer vos combattants alors que vous renforcez vos positions. Vous continuez à opprimer les populations, à exploiter les ressources du pays et même à amplifier l'insécurité.

61. Les élections offrent l'occasion au peuple centrafricain de choisir ses dirigeants légitimes. N'entravez pas l'exercice de ce droit fondamental et la libre circulation des parties prenantes. Respectez les candidats pendant la campagne électorale sans exiger des contreparties financières. Vous pouvez jouer un rôle constructif dans le processus électoral en vous abstenant d'entretenir un climat de peur, d'intimidation, de répression ou d'imposition des candidats avec qui vous auriez signé des pactes secrets.

I) La Jeunesse

62. Vous êtes des acteurs dignes de confiance pour le présent et l'avenir de la nation centrafricaine. Soyez convaincus de ceci : vous constituez la ressource la plus importante de notre pays. **Vous ne constituez pas un réservoir inépuisable de chair à canon. Si vous aimez la République Centrafricaine :**

- Voter massivement pour montrer que le pouvoir ne se situe pas au bout du canon, mais dépend des valeurs, des idéaux, des projets de société, des débats contradictoires, des convictions politiques ;
- Refuser qu'on achète vos voix avec des cadeaux multiformes ;
- S'abstenir de toute contestation violente des élections ;
- S'engager à respecter le verdict des urnes.

J) Les femmes

63. Vous êtes la matrice bénie de Dieu, mères nourricières de la société, véritables actrices résolues de la paix. Sans la poursuite de votre engagement civique, moral et spirituel auprès de vos familles, du leadership politique, économique et social, notre pays manquerait d'humanité dans la conduite du destin commun. Nous vous appelons plus particulièrement à vous mobiliser pour participer activement au processus électoral en tant que candidates, électrices, éducatrices et promotrices de la non-violence dans votre quartier, votre communauté et à tous les niveaux où vous serez utiles à notre pays.

K) Les communautés paroissiales, fraternités et mouvements

64. Sans votre engagement, l'Eglise Famille de Dieu en Centrafrique manquerait à sa mission d'évangélisation qui concourt au développement intégral de la société. Vous êtes le sel qui purifie la terre souillée du sang versé des "martyrs" de Centrafrique et la lumière de l'espérance en un avenir meilleur que vous porterez jusqu'à la "résurrection" de notre pays. Vous n'avez jamais voulu céder à la tentation de la violence. Plus que jamais, votre maturité en tant que chrétiens est aujourd'hui un témoignage vivant de la communion fraternelle qui a cimenté l'unité de la nation.

65. Nous abordons avec la période électorale qui s'ouvre un moment historique qui nécessite toute votre participation et vigilance dans l'intérêt de notre pays. Ne cédez pas à la division, à l'incivisme, à la corruption et au rejet de l'autre. Soyez rassembleurs, fidèles à la Parole du Christ qui nous éclaire et nous rend libres en toutes circonstances comme des modèles de témoignage de la présence de l'Esprit qui renouvelle la face de la terre dans l'amour.

L) Les agents pastoraux

66. Jésus a dit : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mc 12,17). En tant que citoyens à qui le Seigneur a confié une mission particulière, « vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde » (Mt 5,13.14).

67. En invitant et en formant les fidèles à la conscience civique, nous vous recommandons de rester discrets sur vos choix et vos préférences politiques.

- Eviter que les lieux de culte ne deviennent des tribunes pour les campagnes électorales diffusant des messages politiques partisans car « il est écrit : « Ma maison sera appelée maison de prière » (Mt 21,13) ;

- Appeler les fidèles à être chrétiens dans leur vote.

68. Chers sœurs et frères, la République Centrafricaine, pays effondré, se trouve dans une période délicate de son destin, nécessitant un leadership avisé et courageux, humaniste et responsable face aux enjeux nationaux, régionaux, continentaux et internationaux auxquels nous appartenons. Nous avons plus que besoin de rassembler les compétences, les talents, les expertises des centrafricains à travers le monde pour bâtir une société de réussite qui nous fera sortir durablement de l'échec auquel nous assistons depuis plusieurs décennies.

69. Pour finir, chers sœurs et frères, sachons que Moïse représente tout leader inspiré qui lutte contre le mal au nom de Dieu et avec les instruments de Dieu. Aujourd'hui, à la suite de Moïse, tout disciple du Christ, tout croyant, toute femme et tout homme de bonne volonté devrait s'engager à œuvrer pour notre libération sociale, économique, politique. En nous inspirant de l'Encyclique *Pacem in Terris* du pape saint Jean XXIII du 11 avril 1963, œuvrons ensemble pour le retour effectif de la paix positive en Centrafrique. Cette paix est fondée sur la vérité, la justice, la charité et la liberté. Elle conduit au respect des droits de l'homme, à la recherche du bien commun, à la consolidation des relations internationales¹⁰. Alors, nous mettrons à profit nos richesses pour relever notre niveau de vie.

70. Que la Vierge Marie, Reine du ciel et de la terre, rende fructueux en République Centrafricaine les efforts pour des élections transparentes, crédibles et apaisées qui nous donneront de vrais leaders au service du peuple à la manière de Moïse.

Donnée à Bangui, le dimanche 6 septembre 2020

Mgr Nestor-Désiré NONGO AZIAGBIA
Evêque de Bossangoa
Président de la CECA



Mgr Bertrand-Guy-Richard APPORA NGALANIBE
Evêque de Bambari
Vice-Président de la CECA



Dieudonné Card. NZAPALAINGA
Archevêque de Bangui



Mgr Guerrino PERIN
Evêque de Mbaïki



¹⁰ Pape JEAN XXIII, *Pacem in terris*, Lettre encyclique du souverain pontife Jean XXIII, Rome, 11/04/1963.

Mgr Cyr-Nestor YAPAUPA
Evêque d'Alindao



Mgr Tadeusz KUSY
Evêque de Kaga-Bandoro

+ Thaddée Kusy, OFM

Mgr Mirosław GUCWA
Evêque de Bouar

+ Guéllé

Mgr Juan Jose AGUIRRE
Evêque de Bangassou



Mgr Dennis Kofi AGBENYADJI
Evêque de Berbérati



